DEPARTEMENT DE LA MANCHE
COMMUNE DE GONNEVILLE
Tel : 02 33 22 90 91

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le **Jeudi 7 mai 2015** à 20H30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire.

Absents excusés : Christine VARIN (pouvoir donné à Jean-Marie BARBE),
Patrice LEBUGLE (pouvoir donné à Gérard VAULTIER),

Secrétaire de séance : Gérard VAULTIER

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 30 mars 2015.

1/Assainissement des bâtiments communaux (convention avec l'agence de l'Eau)

Afin de procéder à l'assainissement des bâtiments communaux (groupe scolaire, cantine, salle polyvalente, salle des ainés), Monsieur Le Maire a envoyé une demande de subvention à l'agence de l'Eau Seine Normandie. Un accord a été donné. Le montant total des travaux étant de 32 440 euros HT, l'agence de l'Eau octroi une aide financière de 19 464 euros, soit 60% du montant du projet. Afin de percevoir cette somme, Monsieur le Maire demande donc au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à signer une convention d'aide financière avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix autorise le Maire à signer ladite convention. Il est précisé que les travaux débuteront début juillet.

2/Inscription de chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une délibération datant du 12/11/1991 a permis le classement de plusieurs Chemins Ruraux au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée. Afin de poursuivre la démarche et considérant l'intérêt que présente pour la pratique de la promenade ou de la randonnée non motorisée les chemins ruraux, Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser :

a/à mettre à jour ou à confirmer les caractéristiques des itinéraires précédemment inscrits au PDIPR,
b/à inscrire un nouveau chemin rural qui part de la Route Départemental n°320 et aboutit au chemin Rural de la Chasse de l'Eglise pour une longueur de 922 mètres,
c/à informer préalablement le Département dans le cas d'aliénation ou de suppression du/des chemins ruraux en lui proposant un itinéraire de substitution approprié à la pratique de la promenade et de la randonnée et qualité équivalente,
d/à accepter le balisage par les organismes initiateurs des itinéraires,
e/à conserver ou faire conserver le caractère physique, public ou ouvert (à la libre circulation non motorisée) par un entretien régulier (2 fois par an minimum),
f/à signer toutes conventions et tous documents inhérents à cette procédure d'inscription.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix autorise les dispositions ci-dessus.

3/Commissions communales et intercommunales

Une commission urbanisme est prévue le vendredi 29/05/2015 à 18h00 à la mairie.

Une réunion d'information sur les communes nouvelles (réunion destinée aux Maires et Présidents des Communautés de Communes) est prévue le jeudi 21/05 prochain.

Bulletin Municipal : Une page pour présenter le budget ainsi qu'une page sur les chemins de randonnées se trouvant sur la commune vont être insérées. Il est prévu une distribution la semaine du 6 juillet prochain. Le Bulletin Municipal devra donc être terminé pour le vendredi 26 juin.

4/Questions diverses

Assainissement Hameau Valognes, Les Carrières, Hameau Pinabel

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que plusieurs communes ont décidées de modifier leur schéma directeur. Une réunion avec le cabinet d'études en charge du dossier et mandaté par la Communauté de Communes du Canton de Saint-Pierre-Eglise a donc eu lieu en mairie. L'assainissement collectif du Hameau Valognes, Des Carrières et du Hameau Pinabel pouvant être remis en cause, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal

d'organiser une réunion publique (en présence du SPANC) avec les habitants de ces 3 hameaux afin de recueillir leurs opinions. Le Conseil Municipal approuvant la démarche, une date de réunion publique sera prochainement fixée.

Décisions prises dans le cadre de la délégation (les montants sont ttc) :
- achat d'une perceuse, (avoir obtenu pour la mise hors service de l'ancienne perceuse),
- achat d'un ordinateur portable pour la mairie,
- achat d'une armoire froide négative,
- achat d'un odomètre,
- achat d'une tondeuse,
- achat de rampes (aide à la montée du matériel dans le camion),
- commande d'un store et d'un bloc porte pour la mairie,
- commande de deux portes d'entrée pour la cantine avec ferme porte,
- commande de la mise en conformité des installations électriques de l'école (travaux prévus en juillet 2015),
- commande de « cavurnes » pour le cimetière,
- commande de passivation des bélières des 3 cloches de l'église,
- commande de la mise en sécurité de la grosse et moyenne cloche de l'église,
- commande de l'aménagement extérieur de la salle polyvalente,
- commande d'une remorque GYRAX,
- commande d'un chariot à débarrasser pour la cantine,
- commande du logiciel cimetière,
- commande des travaux du lavoir du Hameau Cauchon.

Défense extérieur contre l'incendie
Un devis va être demandé à Véolia pour la mise en place d'une borne incendie au Vignet (dans la partie basse près de la station).
La question sera également posée pour la rue de Thabert.

Urbanisme :
Une déclaration préalable pour la pose d'un vélux,
Quatre demandes de Cua d'information,
Un permis de construire,
Une déclaration préalable pour la construction d'un abri de jardin,
Un permis de construire,
Une déclaration préalable pour la construction d'une annexe,
Une déclaration préalable pour la réfection d'une toiture de garage et la pose d'une porte de garage,
Une déclaration préalable pour la pose d'un velux,
Un permis de construire pour la création d'une extension dans le prolongement de l'habitation existante côté ouest en conservant les volumes existants.

Compte rendu du Conseil d'école
Margaret Bonnissent de la Communauté de Communes du canton de Saint Pierre Eglise était présente pour présenter les nouveaux Temps d'Activités Périscolaires qui seront mis en place à la rentrée 2015-2016. Différentes activités artistiques et sportives seront proposées aux enfants le jeudi de 15h00 à 16h30 (un choix sera demandé). Les nouveaux horaires de l'école seront : 9h00-12h00 et 13h30-16h00 (le lundi, mardi, vendredi) avec un début de la garderie à 16h00, 9h00-12h00 le mercredi et 9h00-12h00 et 13h30-16h30 le jeudi (avec les TAP de 15h à 16h30).
L'effectif pour la rentrée prochaine est de 77 élèves. Les prévisions pour la rentrée 2016-2017 : 84 élèves.
Un troisième créneau piscine (pour les CM) va être demandé pour la rentrée prochaine.
Une sortie à Ludiver est prévue pour l'ensemble des classes, les CM iront au festival du livre, les CE visiteront l'aéroport le 29/06.
La kermesse de l'école est prévue le dimanche 21 juin.
L'équipe enseignante remercie une nouvelle fois la municipalité pour son efficacité.

Des travaux de peinture ont eu lieu dans la classe de Grande Section-CP.

Vente de biens communaux
Monsieur Le Maire évoque la possibilité de vendre l'ancienne remorque de la mairie, un pulvérisateur…

Le Conseil Municipal étant favorable, un point sur les objets à vendre ainsi que sur la procédure à mettre en place seront donc à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Comité des Fêtes
Les bonnes volontés sont les bienvenues.

Emploi d'été
Monsieur Le Maire ayant reçu deux demandes d'emplois saisonniers, il va procéder prochainement au recrutement de ces deux personnes.

Fleurissement de la commune
Les fleurs ont été achetées, elles seront installées après les Saints de Glaces.

« Corvées » de bitume
Une première « corvée » a eu lieu aujourd'hui à la Porterie.
Les prochaines « corvées » sont prévues les 12/05 et 13/05 : La Porterie vers le Hameau Pinabel.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le jeudi 11/06/2015 à 20h30.

La séance est levée à 22h20 minutes.

Le Secrétaire de Séance,
Gérard VAULTIER

Le Maire,
Luc DUFOUR